Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501422-20260401-D20260401_32-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Commune de LANDEAN

Nombre de membres	
En exercice	Présents à 20h00
15	13

Date de la convocation
27 mars 2026
Nombre de pouvoirs
1
Numéro de la délibération
2026-32

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE LANDEAN

Séance du mercredi 1er avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 1er avril 2026, à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LANDEAN, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Franck ESNAULT, Maire.

Etaient présents à 20h00 : M. Franck ESNAULT, M. Patrice MARIE, Mme Géraldine ROSSIGNOL, M. Dominique BOSSERAY, Mme Hélène GOSSELIN, M. Georges COURTOUX, Mme LOUVIOT Marie-Thérèse, Mme Véronique LACONCHE, Mme Monique BRUNET, M. Stéphane JEULAND, Mme Chrystèle LECOINTRE, Mme Nathalie RABALLAND, M. Adrien SIMON.

Etait absent excusé à 20h00 ayant donné procuration :
M. Aurélien GRANGÉ (pouvoir à M. Patrice MARIE)

Etait absent excusé à 20h00 :
M. Stéphane PAUTONNIER

Mme LACONCHE Véronique a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2026-32 Travaux de reconstruction de la salle de sports du Complexe des Essarts - Attribution des marchés de travaux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération en date du 15 septembre 2025, l'avant-projet présenté par l'équipe de maîtrise d'œuvre représentée par le mandataire TRICOT ARCHITECTURE, a été validé, et que la phase PRO (études de projet) et DCE (Dossier de Consultation d'Entreprise) ont pu être engagées dans la continuité.

Dans ce cadre, une consultation des entreprises de travaux a été lancée via la plateforme Mégalis Bretagne le 09 janvier 2026, portant sur 12 lots. Les offres ont été réceptionnées avant la date limite fixée au 09 février 2026 à 12h00, puis analysées par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'analyse des offres (RAO) établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre, et soumet à son approbation les propositions d'attribution suivantes :

Lots	Objet du lot	Entreprises retenues	Montants
1	Déconstruction / Démolition	TNS	28 160,28 € HT
2	Terrassement / Maçonnerie/ Réseaux	HEUDE BATIMENT	182 900,13 € HT
3	Charpente métallique et bois	ENTREPRISE MARTIN	140 710,62 € HT
4	Couverture / Bardage bac acier et Zinc	ENTREPRISE MARTIN	271 701,26 € HT
5	Serrurerie	ACM	30 570,72 € HT
6	Menuiseries intérieures	AMR	55 559,37 € HT
7	Électricité/ CFO/ CFA	VELEC	33 639,02 € HT
8	Panneaux photovoltaïques	Hors marché	Hors marché
9	Ventilation	KALEO	6 941,00 € HT
10	Peinture	Entreprise PINTO ET FILS	2 013,76 € HT
11	Revêtement de sol sportif	SPORTINGSOLS	63 169,50 € HT
12	Matériels sportifs	MARTY	43 914,74 € HT

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501422-20260401-D20260401_32-DE

Il est précisé que le lot n°8 est déclaré sans suite, la commune ayant décidé de recourir à un prestataire extérieur pour la réalisation des prestations correspondantes. En conséquence, ce lot est exclu du présent marché et ne fait l'objet d'aucune attribution.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix :

- **APPROUVE** les résultats de l'analyse des offres tels que présentés ;
- **DÉCIDE** de déclarer sans suite le lot n°8 ;
- **DÉCIDE** d'attribuer les marchés de travaux aux entreprises désignées dans le tableau ci-dessus, à l'exception du lot n°8 déclaré sans suite ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces marchés, notamment les actes d'engagement correspondants.

Véronique LACONCHE
Secrétaire de Séance

Fait et délibéré à Landéan, le 1er avril 2026
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Franck ESNAULT

MAIRIE DE LANDÉAN
35133